



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2011, Université de Toulon. hceres-02026908

HAL Id: hceres-02026908

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026908v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LI120001036

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

La licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) propose deux spécialités qui correspondent à deux filières classiques dans les métiers du sport : une spécialité Education et motricité (EM) qui prépare aux métiers de l'enseignement des activités physiques, sportives, d'expression et de loisirs dans tout établissement ou structure à orientation éducative, pour tout public, hors visée d'entraînement compétitif ; une spécialité Entraînement sportif (ES) qui prépare aux métiers du sport dans les domaines de la préparation à la performance sportive ou à la remise en forme.

L'entrée dans la spécialité choisie par l'étudiant se fait progressivement de la première à la troisième année de licence :

- L'année de licence 1 est entièrement commune aux deux spécialités.
- L'année de L2 est partiellement différenciée selon le choix de la spécialité EM ou ES pour quelques unités d'enseignement. La spécialité ES propose alors un seul parcours (ES) aux étudiants tandis que la spécialité EM s'organise selon un choix d'étudiants entre deux parcours : un parcours Education et motricité dans le primaire et le secondaire (EMPS) et un parcours Enseignement de loisirs sportifs, prévention et santé (ELSPS).
- L'année de L3 est davantage différenciée et comprend quelques UE de tronc commun et une majorité d'UE différenciées. La spécialité ES propose toujours un seul parcours (ES), mais la spécialité EM se sépare en trois parcours : un parcours EM en milieu primaire ; un parcours EM en milieu secondaire et un parcours Enseignement de loisirs sportifs, prévention et santé (ELSPS).

L'équipe pédagogique de la licence a le souci d'assurer les enseignements professionnels et scientifiques en parallèle en se référant de façon explicite au répertoire national de certification professionnelle proposé dans le secteur de formation STAPS. Un effort très important est consenti dans le domaine de l'expérience professionnelle, avec un stage proposé chaque semestre du L1 au L3. La formation éducation et motricité, dans les parcours EMP et EMS, est un préalable indispensable à l'accession aux masters « enseignement », mais apporte aussi une certification professionnelle au niveau bac+3. La formation Entraînement sportif peut déboucher sur le master STAPS « Grand Sud » ou conduire à d'autres voies professionnelles avec ou sans compléments de formation.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	199
Nombre d'inscrits en L2	99
Nombre d'inscrits en L3	81
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	3 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	5 %
% d'abandon en L1	19 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	24 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté pour la licence STAPS est lisible, mais il est lacunaire sur de nombreux points. Sur cet aspect fondamental, les carences en renseignements du dossier ne permettent pas de procéder à une expertise armée et étayée, car les éléments de base de celle-ci ne sont pas fournis.

Le manque de suivi des étudiants est particulièrement préoccupant quant à l'efficacité du pilotage de la mention. Certes, le dossier signale que des procédures d'évaluation se mettent en place pour 2010-2011 et que les informations obtenues permettront les ajustements nécessaires. Néanmoins, un certain nombre d'éléments auraient dû être indiqués. On regrette particulièrement que les effectifs d'étudiants ne soient pas fournis au niveau de la spécialité et au niveau du parcours. L'ensemble du cursus est décliné comme étant conforme aux attentes professionnelles relevant des spécialités visées. Néanmoins, cela demeure théorique tant que l'on ne connaît pas, à titre d'indicateurs, le nombre d'étudiants inscrits dans chaque parcours et les pourcentages par rapport au nombre total d'étudiants dans la mention. Le choix des orientations des étudiants dans les différents parcours proposés est, en soi, un élément de l'évaluation des ceux-ci.

Pour ce qui concerne la spécialité ES, le dossier reste vague sur les débouchés obtenus et sur les opportunités qui pourraient être offertes de passer d'autres concours ou examens, et notamment ceux de la filière sportive de la fonction publique territoriale, le Professorat de Sport, les diplômes fédéraux, etc. De même, l'absence d'éléments sur la liaison licence/master est très préoccupante. Certes, les masters sont indiqués comme des débouchés possibles, notamment le master STAPS « Grand Sud », mais l'argumentaire est défaillant pour témoigner de l'adéquation entre les contenus de formation licence et les exigences des masters visés.

Dans le contexte de maîtrise des formations d'enseignants, la spécificité des parcours de licence spécialité Education et motricité primaire et secondaire mériterait des commentaires plus étoffés, justifiant les ajustements envisagés en fonction des liens avec les formations dédiées de niveau master, pour le professorat d'éducation physique, le professorat des écoles ou le concours de conseiller principal d'éducation. De fait, le chiffre général assez faible de 24 % d'accès en master, indiqué dans l'auto-évaluation pour l'ensemble du niveau licence (ou seulement licence 3 ?) interroge sur les objectifs de formation.

Parallèlement, le dossier indique que des relations existent entre les licences générales, notamment pour le parcours EM ELSPS et les deux licences professionnelles proposées en STAPS dans l'établissement. On aimerait avoir plus de précisions sur les passerelles proposées, sur la complémentarité ou sur la concurrence qui pourrait exister entre ces voies de formation.

La place très importante du stage dans la formation proposée mériterait également des précisions sur les choix de formation. En proposant un stage par semestre, la formation professionnelle ne se fait-elle pas au détriment d'une formation plus générale ? Quels partenaires sont précisément impliqués pour ES ? Des professionnels, autres que les



vacataires signalés dans la composition de l'équipe pédagogique, interviennent-ils dans la formation ? Des conventions avec le rectorat favorisent-elles la mise en stage des étudiants EM dans le cadre scolaire ?

L'augmentation du volume horaire dans le projet présenté pour le nouveau contrat quadriennal (520 h en L1, 614 h en L2 et 660 h en L3, auxquelles s'ajoutent les heures de stage et les heures d'autoformation en langues et C2i) interroge au regard de l'implication nécessaire des étudiants. Sur combien de semaines ce volume est-il réparti ? Quelle progressivité dans l'expérience acquise ? Quelles exigences dans les évaluations requises ? De même, la répartition CM/TD/TP révèle une part prédominante de TD (77,6 %), une part très limitée de CM (16,4 %) et une part infime de TP (6,36 %). Certes, ce déséquilibre semble parfaitement assumé, mais il mériterait sans doute des commentaires plus détaillés sur les conditions de ces choix, y compris dans certaines matières scientifiques, qui disposent d'heures de cours magistraux parfois dérisoires, et qui semblent relativement morcelées, voire éparpillées, sur l'ensemble de la maquette.

Si la structure globale des maquettes présentées dans la déclinaison des parcours semble cohérente, l'absence des syllabus des enseignements ne permet pas d'évaluer de façon pragmatique la pertinence des axes de formation proposés. A défaut de précisions sur ces contenus, mais aussi sur les responsables d'UE, il est difficile, en effet, de saisir la cohérence et la progressivité des apprentissages dans les différents domaines visés. Ainsi, certains enseignements d'APS sont déclinés sous la même appellation sur les 6 semestres d'études, sans plus de précision. Cette entrée par les APS est un choix de formation qui mériterait également des commentaires dans l'articulation théorie/pratique. Parallèlement, les UE scientifiques, apparaissent sous un titre très général sans être contextualisées, ce qui interroge sur la réalité du traitement universitaire des contenus et sur l'implication des unités de recherche. De même, certaines UE réservées aux parcours, et comportant des volumes horaires considérables, notamment en L3, sont déclinées de façon générale en se référant aux compétences nécessaires, mais sans indication précise sur les contenus formels des cours proposés. Sur quelles assises théoriques s'appuient ces enseignements ? A partir de quels domaines de productions de savoirs ? Bref, comment ces contenus sont-ils adaptés aux exigences de formation ? En l'état des informations succinctes données, l'adéquation entre les objectifs de formation et les contenus d'enseignement ne peut guère être déterminée.

Il convient, enfin, de souligner que la fiche d'auto-évaluation présentée est détournée de sa fonction initiale. L'objectif de ce type de procédure n'est pas de compléter un dossier défaillant en apportant de nouvelles informations, mais de poser un regard pragmatique sur la formation afin d'envisager au plus tôt d'éventuelles régulations.

- Points forts :
 - L'existence d'UE favorisant le lien théorie/pratique.
 - Les informations sur les secteurs professionnels.

- Points faibles :
 - L'insuffisance de l'analyse des données chiffrées communiquées
 - L'insuffisance du suivi de cohorte permettant d'évaluer les débouchés obtenus par les étudiants.
 - Le manque d'argumentaire sur la liaison licence et master.
 - L'insuffisance des syllabus précis des enseignements permettant de valider l'adéquation entre les objectifs visés et les contenus de formation.
 - L'importance très grande accordée à la professionnalisation, à travers un nombre considérable de stages, pourrait se faire au détriment d'une formation générale qui reste nécessaire au niveau licence, et ce d'autant que des licences professionnelles sont proposées conjointement par la composante.
 - L'insuffisance des informations communiquées sur les collaborations avec les milieux professionnels.
 - L'absence de maîtrise de l'utilisation de l'autoévaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Le pilotage de la mention gagnerait à intégrer des données chiffrées de plus en plus précises sur le suivi des étudiants et à proposer une stratégie globale de formation qui répondrait ainsi, de façon plus argumentée, à la réalité des orientations choisies par les étudiants en relation avec les débouchés obtenus. En analysant le flux des étudiants, les taux de réussite aux examens ou aux différents concours passés par les étudiants, les pourcentages d'arrêt d'études et l'insertion professionnelle avérée, les responsables de formation pourraient envisager les remédiations nécessaires et mieux mettre en évidence la pertinence des parcours de formation proposés. De ce point de vue, si la professionnalisation à bac+3 n'est pas à négliger, notamment en ES, la liaison licence/master pourrait être développée davantage, afin qu'une cohérence de formation apparaisse sous l'angle du L/M/D.

Le pilotage présenté n'intègre pas assez de compétences diversifiées dans la mise en œuvre des maquettes. Il serait particulièrement important de décliner la façon dont les responsables de formation générale, du domaine, des années d'études et des domaines scientifiques, interagissent et travaillent concrètement ensemble.

En apportant également davantage de précisions aux contenus d'enseignement proposés dans les maquettes, les rédacteurs du dossier permettraient sans doute de mieux mettre en évidence l'articulation théorie/pratique engagée dans le domaine des APS, ainsi que l'efficacité du traitement universitaire des contenus d'enseignement en fonction des parcours proposés par la composante STAPS. Cela permettrait d'éviter l'impression de cloisonnement disciplinaire que donne la maquette et permettrait de mieux percevoir l'implication des unités de recherche dans le projet de formation.

De même, trop d'éléments relatifs au fonctionnement du plan de réussite en licence, du tutorat, aux passerelles possibles, aux partenaires professionnels impliqués manquent, alors qu'ils pourraient étoffer le dossier dans un sens positif.

Il conviendra, à l'avenir, d'accorder une importance plus grande à la qualité rédactionnelle du dossier soumis à l'évaluation.